



Informations générales

Stop'Air est destiné à améliorer l'étanchéité à l'air des habitations afin d'obtenir le label BBC-effinergie dans le cadre de la RE 2020.

LES + PRODUIT

- Prêt à l'emploi
- Adhérence supérieure à 0,7 Mpa
- Test de perméabilité à la vapeur d'eau : $V = 140 \text{ g / m}^2 - 24\text{h}$.
- Mesure $S_d = 0,15 \text{ m}$
- Applicable en 1 seule couche, lissée ou non

Supports admis

Au préalable, les trous doivent être rebouchés.

Stop'Air se projette directement sur les murs périphériques, parpaings, briques, béton cellulaire. Il faut prendre soin de coller des bandes de joint en fibres de verre autour des menuiseries, de garnir les angles et les cueillies pour limiter le passage de l'air.

ATTENTION : après séchage, les plaques de plâtre doivent être montées sur structure bois ou métallique - non collées – comme le stipule le DTU 25.41.

Les supports doivent être propres secs et sains - de 6 à 16 % d'humidité.

Mise en œuvre

Préparation des supports : selon les règles du DTU 59.1.

Mode opératoire : pour une meilleure étanchéité à l'air, Stop'Air mérite un lissage.

Pulvériser à environ 60 cm du support. Ne pas utiliser de filtre.

Il est conseillé de porter des lunettes lors de la projection afin de se protéger d'éventuelles retombées de petits grains.

Outils : Machine rotor / stator à jets plats et machine airless (Type Graco Mark V, VII ou Wagner 539, buse de 535 et supérieures).

Nettoyage des outils : à l'eau.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.

Rendement : de 6 à 8 kg/m²

Séchage : 12 à 24 heures selon épaisseur, température, hygrométrie et ventilation de la pièce.

Renseignements techniques

Conditionnement : Sacs ou Seaux de 25 kg

Conservation : 18 mois dans un emballage non entamé. Stocker à l'abri du gel.

Extrait sec (en poids) : 75%

Densité : 1,88 kg / dm³

Charges : Carbonates de Calcium **Adjuvants** : Dispersant, bactéricide fongicide

Épaississants : Cellulosique, polyacrylates **Liants** : Dispersant Acrylique

Données réglementaires, environnementales et sanitaires

Réglementation en vigueur : Norme AFNOR T 36005 FAMILLE I – CLASSE 4a.

EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.

Sécurité : Classement au feu : A2-S1, d0

Réglementation COV : Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite EU pour ce produit (cat A/i) : -1g/l. Ce produit contient moins de 499g/l de COV.

Déchets : Empêcher toute infiltration dans le sol, l'eau et les égouts. Ne recycler que des conditionnements complètement vides et remettre les restes de peintures liquides au centre de collecte des déchets spéciaux. CED : 080111

FDS : Consultable sur : www.sofec.net